



CABINET DU RECTEUR

Abomey-Calavi, le 09 février 2024

N° 120 -2024/UAC/SG/AC/VR-CIPI/SRUONB/C3E/SA

## NOTE DE SERVICE

### (Portant institution du salon annuel de l'emploi à l'Université d'Abomey-Calavi)

En fonction des expériences de facilitation de l'insertion professionnelle des apprenants vécues à l'Université d'Abomey-Calavi depuis 2013 sous différentes appellations : Semaine du Monde Professionnel (SEMOP), Forum Education Compétences Métiers (FECM), Salon de l'Emploi et conformément aux recommandations issues de l'évaluation de la SEMOP en 2023, il est institué un Salon annuel de l'emploi à l'UAC (SAE-UAC).

Chaque édition du Salon annuel de l'emploi à l'UAC est organisée au profit des apprenant.e.s de toutes les Unités de Formation et de Recherche (UFR) de l'UAC. Les responsables des UFR sont instruits aux fins d'intégrer cette activité dans leurs plans de travail annuel budgétisés.

La Vice-Recteure chargée de la Coopération Interuniversitaire, des Partenariats et de l'Insertion professionnelle, les doyens.nes et directeurs.trices des UFR, la Secrétaire générale et l'Agent comptable sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de la mise en œuvre diligente de la présente note de service qui prend effet à compter de sa date de signature.



Professeur Félicien AVLESSI

Ampliations : CR : 1 ; VR : 3 ; SG : 1 ; AC : 1 ; UFR : 42 ; MESRS : 1.